

# LES MEMBRES ÉLUS DU CSE, DE LA COMMISSION SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (CSSCT), ACTEURS DE LA PRÉVENTION



5 jrs  
(35h)



Intra ou  
inter

## PROGRAMME

### LE COMITE SOCIAL ECONOMIQUE (CSE), MODALITES DE FONCTIONNEMENT EN MATIERE DE SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)

- La posture généraliste des membres du CSE
- Mise en place, composition et modalités de fonctionnement du CSE, en synthèse : moyens, réunions, avis, heures de délégation, déplacements, formation, missions, droits, obligations, protection, délit d'entrave

### LES ACTEURS DU DIALOGUE SOCIAL ET DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- Internes** : Direction, DRH-HSE, Salarié référent, SST, IPRP, Manager, Salarié, CSE, CSSCT, Représentant de proximité, Référent Harcèlement et Agissements Sexistes
- Externes** : Service de Prévention de la Santé au Travail (SPST), Médecine du Travail et Praticien, Agent de Prévention de la CARSAT, Inspection du Travail

### LES ENJEUX D'UNE DEMARCHE DE PREVENTION SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)

- Chiffres clefs
- Apports et impacts de la Loi Santé au Travail du 2 août 2021



### LE CADRE JURIDIQUE

- Droits et devoirs de l'employeur (*l'obligation de sécurité et de prévention de la Santé et Sécurité au Travail*), du collaborateur
- Les intervenants extérieurs
- Les 9 principes de prévention
- Les 3 niveaux d'actions

### MISSIONS ET PREROGATIVES DU CSE DANS LE CHAMP DE LA SANTE, SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)

- Les missions et consultations du CSE en matière de SSCT
- Les visites du CSE
- Les enquêtes en cas d'accidents du travail ou de maladie professionnelle : définitions, distinguo danger-risques, analyse d'accidents (*différence entre « faits et opinions », pratique de « l'arbre des causes »*), proposition d'actions de prévention
- Les droits d'alerte du CSE en matière de SSCT
- Les règles de recours à l'expertise du CSE

### LA DEMARCHE DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- Principes et expérimentation d'une démarche pro-active d'évaluation des risques professionnels à partir des métiers de sa structure
- Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUER) : finalité, fonctionnement et mise en perspective avec celui de son activité
- Point sur la « Pénibilité au Travail » - Le C2P
- La Qualité de Vie au Travail (QVT) et Prévention des Risques Psychosociaux (RPS) : état des lieux, de la QVT à la QVTC, définitions clefs (*facteurs RPS, stress, burn-out, harcèlement moral/sexuel, agissements sexistes*), mise en place d'une démarche d'évaluation factuelle et de prévention effective des RPS (*expérimentation de la grille INRS des facteurs RPS, support des études et outils de l'ANACT, de la CARSAT, et d'une démarche globale 2.0 de diagnostic et plans d'action Wellscan développée par le Dr Denis Lamboley avec Paris V*)



### LES FONDAMENTAUX D'UN DIALOGUE SOCIAL EFFICACE

- Une approche en mode projet des sujets traités
- Les fondamentaux d'une communication réussie et efficace
- Sensibilisation à la négociation collective

### LES + DE CETTE FORMATION

- En amont de la formation** : un échange avec notre responsable pédagogique pour l'ajuster en fonction de votre activité, contexte, besoins et attentes, avec possibilité d'organiser des formations communes Direction-Equipes RH-CSE si souhaité (*étant référencée par l'INTEFP - Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle - pour les concevoir et les animer*)
- Durant la formation, une pédagogie variée et inter-active** : apports après expérimentation de nombreux cas pratiques ludiques en sous-groupes, autour de situations rencontrées par les participants avec leurs propres supports s'ils le souhaitent (*DUER, par exemple*), intervention possible des acteurs internes de la prévention (*DRH, HSE, salarié référent...*), analyse de vidéos adaptées au cœur de métier, quizz tout au long de la formation pour faciliter l'ancrage et réguler si besoin
- A l'issue de la formation**, chaque participant est invité à se connecter à la plateforme pédagogique ERYs « Formation réglementaire Santé, Sécurité et Conditions de Travail des membres élus du CSE et de la CSSCT » dans laquelle figurent de nombreuses ressources : bibliographie, supports de formation, vidéos, adresses utiles, guides pratiques



Formation réglementaire (Article L2315-18) Agrément ERYs - Décision OF CSE N°2019/22

## LES MEMBRES ÉLUS DU CSE /DE LA CSSCT FORMATION INITIALE

Cette formation, adaptée sur-mesure à votre activité et contexte en matière de dialogue social, est conçue et pilotée par notre référente pédagogique, Béatrice Aussargueix, ex DRH rompue au dialogue social puis Consultante et Formatrice expérimentée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (+ de 700 élus formés).



L'animation, dynamique et pragmatique, est assurée par ses soins ou un formateur de l'équipe dédiée, expert des RH et de la prévention des risques professionnels

### PRÉREQUIS

- Aucun, formation adaptée aux secteurs d'activités et profils des participants

### OBJECTIFS

- Restituer le fonctionnement, les moyens d'actions et principales attributions du CSE en matière de prévention de la Santé, Sécurité et des Conditions de Travail (SSCT)
- Situer les rôles, droits et devoirs des acteurs internes et externes de la SSCT et co-construire avec chacun d'eux
- Identifier les enjeux et modalités d'une démarche de prévention adaptée à son activité
- Intégrer le cadre juridique de la prévention des risques professionnels
- Se positionner comme un acteur pro-actif de la gestion et prévention des risques professionnels

### A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- Membres élus du CSE et/ou de la CSSCT : 1<sup>er</sup> mandat
- Direction, professionnels RH, managers
- Possibilité de « formations communes » Direction - CSE

### MÉTHODES MOBILISÉES

- 80% de cas pratiques (*ateliers, vidéos, quizz, ludopédagogie, jeux de rôles*) / 20% d'apports théoriques
- Une actualisation en temps réel de la formation en fonction de l'actualité (*ex: législation, situation sanitaire*)



### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des acquis en début et fin de formation (*quizz de positionnement*), et tout au long de la formation (*QCM, jeux, mises en situation avant apports*)

### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Mise à disposition sur notre site internet [www.erys.fr](http://www.erys.fr) du calendrier prévisionnel des sessions interentreprises
- Formations interentreprises distancielles ou présentiels en hôtel ou co-working center. Salles de formation équipées de paper board, wifi, et accessibles aisément en transport sur chaque ville (*métro, tram, voiture, bus...*)  
Votre convocation comportera un plan d'accès
- Nos prestataires hôteliers sont des établissements permettant l'accès des personnes en situation de handicap (PMR)  
Nous consulter pour toute question relative à l'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap

### TARIFS

- Inter entreprises : tarif dégressif sur [www.erys.fr](http://www.erys.fr) incluant les frais hôteliers (*salle, déjeuners, pauses*)
- Nous consulter pour une session en intra